

La fréquentation a été très régulière en général, et le gros des absences non motivées doit être mis sur le compte d'un petit nombre d'élèves qui se sont absentés pendant les derniers mois de l'année scolaire.

*Absences par communes.*

Communes.	Absences				Moyenne des absences par élèves.			Total de la moyenne.
	Elèves de l'âge obligatoire.	en vertu de l'art. 8.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 8.	avec permission.	sans permission.	
Bettembourg .	394	4604	198	95	11,6	0,5	0,2	12,3
Differdange....	2410	28495	932	3004	11,8	0,3	1,2	13,3
Dudelange.....	1524	22612	546	1956	14,8	0,3	1,2	16,3
Esch-s.-Alz. ....	2398	39097	2125	2692	16,3	0,8	1,1	18,2
Frisange .....	121	1234	225	24	10,1	1,8	0,1	12
Kayl .....	718	9019	886	971	12,5	1,2	1,2	14,9
Leudelage ...	99	1115	107	21	11,2	1	0,2	12,4
Mondercange ...	147	1409	94	57	9,5	0,6	0,3	10,4
Petange .....	967	13115	966	1408	13,6	0,9	1,4	15,9
Reckange ....	82	823	144	119	1,7	—	—	11,7
Rœser .....	197	2970	280	37	10,5	1,4	0,1	12
Rumelange ....	748	7177	374	985	9,5	0,5	1,3	11,3
Sanem .....	341	4537	337	192	13,3	0,9	0,5	14,7
Schifflange ....	227	2367	216	88	10,4	0,9	0,3	11,6
Total ...	10373	137674	7430	11531	13,3	0,7	1,1	15,1

33 élèves, âgés de 12 ans, ont été dispensés, en vertu de l'art. 11 de la loi, de la fréquentation scolaire pour une partie de l'année.

*Commissions locales.*

2 commissions locales ont visité deux fois les écoles, 5 commissions l'ont fait une fois. 4 commissions ont fait rapport à l'inspecteur d'arrondissement. 7 commissions locales n'ont pas visité les écoles.

11144  
10512  
-----  
732

11084  
10373  
-----  
711

156635  
12286  
-----  
168921

1573  
59  
568  
-----  
1689  
1566  
-----  
145104  
18134  
-----  
163238  
5848  
568  
-----  
115